

GAZETTE

JANVIER 2026

Meilleurs voeux
et bonne année
2026



Commune de
Saint-Siffret

 mairiesaintsiffret.fr



Meilleurs voeux et bonne année 2026 !

SOMMAIRE

CONSEILS MUNICIPAUX - 3

LA MAIRIE - 5

L'ÉCOLE - 9

PROJETS & TRAVAUX - 10

CULTURE ET FESTIVITÉS - 12

COUP DE PROJECTEUR - 15

ASSOCIATIONS - 16

INTERCOMMUNALITÉ - 20

AU COEUR DE L'HISTOIRE - 22

SECRET DE CUISINE - 23

ÉTAT CIVIL - 23

ADRESSES & NUMÉROS UTILES - 24

EDITO

Mot du Maire

Chères Saint-Siffretoises, Chers Saint-Siffretois,

À l'aube de cette nouvelle année, je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous, habitantes et habitants de Saint-Siffret, mes vœux les plus sincères. Que 2026 vous apporte la santé, la sérénité et de nombreux moments de bonheur, auprès de vos proches, dans votre quotidien comme dans votre vie.

Une nouvelle année est toujours l'occasion de tourner une page, de regarder le chemin parcouru et d'envisager l'avenir avec confiance. C'est aussi un moment propice pour renforcer ce qui fait la richesse de Saint-Siffret : le lien entre ses habitants, l'esprit de solidarité, la convivialité et l'attachement à notre cadre de vie.

L'année 2026 sera également un temps important pour la vie de notre commune, avec l'organisation des élections municipales les 15 et 22 mars prochains. Ces rendez-vous sont des moments forts qui permettent à chacun de s'exprimer et de participer à l'avenir de Saint-Siffret.

Si vous êtes nouvellement arrivés sur la commune, si votre situation a évolué ou si vous atteignez l'âge de voter, je vous invite à vérifier votre inscription sur les listes électorales.

Vous trouverez dans ce bulletin des informations pratiques et les services de la mairie restent bien entendu à votre écoute pour vous accompagner et répondre à vos questions.

En ce début d'année, je souhaite enfin remercier l'ensemble des Saint-Siffretoises et des Saint-Siffretois pour leur engagement, leur bienveillance et leur attachement à notre commune. C'est grâce à vous que Saint-Siffret demeure un village vivant, solidaire et tourné vers l'avenir.

Je vous adresse, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour une belle et heureuse année 2026.

Sincèrement vôtre,

Votre Maire
Dominique VINCENT





LA MAIRIE

Conseils municipaux

L'ESSENTIEL DE LA VIE INSTITUTIONNELLE

RETRouvez les Conseils Municipaux... EN RÉSUMÉ !

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2025

- **Demande de subvention : aménagement intérieur et équipements divers de l'espace culturel- ajustement du plan de financement**

FINANCEMENT	Montant HT	%
CDE (Contrat départemental d'équipement)	8 060 €	14%
DLL (Direction du livre et de la lecture)	4 950 €	8%
DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux)	3 800 €	6%
Commune	41 773 €	71%
TOTAL	58 583 €	

L'acquisition de nouveaux ouvrages pourra faire l'objet d'une demande spécifique en 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- **Achat de terres agricoles- Construction de la nouvelle STEP**

Dans le cadre du projet de construction de la nouvelle STEP, il est envisagé d'acquérir deux bandes supplémentaires de terrain, adjacentes aux parcelles précédemment acquises, car la configuration actuelle du terrain ne permet pas une ouverture suffisante pour les travaux à mener.

La surface des terres à acquérir se monterait à environ 2 000 m², pour une valeur de 2 euros le m².

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

- **Modification du tableau des effectifs**

En raison des missions à effectuer, il est proposé d'augmenter le poste d'attaché territorial à 28h hebdomadaires au lieu de 24h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2025

- **Nouvelle STEP- Dépôt du dossier Loi sur l'Eau et demandes de subventions**

La commune de Saint-Siffret a engagé le projet de construction d'une nouvelle station d'épuration de type filtre planté de roseaux, avec une capacité de 1 200 équivalents-habitants (EH) en basse saison et 1 850 EH en période estivale. Ce projet inclut également la démolition des anciens ouvrages d'épuration non utilisés.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 1.725.000 € HT. Afin de financer cette infrastructure, la commune prévoit de solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Département et de l'Agence de l'Eau, tout en couvrant la part restante par autofinancement et emprunt. Il est également nécessaire de formaliser le projet auprès du Préfet pour obtenir un récépissé de déclaration, conformément à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- **Subventions aux associations 2025/2026**

Association	Montant
APE	1 000 €
Société de chasse	1 000 €
Tennis Club La Pinède	1 000 €
Comité des fêtes	1 000 €
Peinture et arts plastiques	800 €
Sport et détente	500 €
Les amis de l'âge d'or	500 €
Tous en scène	500 €
Entente des Boulistes des Garrigues de l'Uzège	500 €
Raid Attitude	600 €
Total	7 400€

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Les conseillers membres du bureau d'une association ne prennent pas part au vote lorsque leur association est concernée.



LA MAIRIE

Conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2025 (SUITE)

● Remboursement des frais de mission pour le Congrès des Maires

Dans le cadre du le cadre du Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité qui se déroulera à Paris du 18 au 20 novembre 2025, il est proposé de missionner deux représentants de la commune : Nathalie FABIÉ et Sylvie THOLANCE, et de déterminer les conditions de la prise en charge des frais inhérents à ce déplacement de la manière suivante :

- prise en charge de l'ensemble des frais de déplacement et d'hébergement sur présentation des justificatifs ;
- remboursement de 30 euros maximum par repas et par personne sur présentation de justificatifs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les conseillers concernés ne prennent pas part au vote.
Abstentions : 5 (P. Dehon, M. Swierkowski, B. Colombier, A. Sauton, N. Rays-siguer)

● Protection sociale complémentaire santé des agents : participation de la collectivité dans le cadre de la labellisation

À compter du 1er janvier 2026, les collectivités territoriales doivent obligatoirement participer au financement des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles souscrivent leurs agents en matière de santé. Cette participation intervient au titre de contrats et règlements dits « labellisés », au sens du code des assurances.

La collectivité participera au financement des contrats individuels labellisés à hauteur de 20 euros par mois et par agent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● Rapports 2024 sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement collectif

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte de la présentation par Monsieur le Maire du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement pour l'année 2024.

Ce rapport, qui constitue un document public, sera transmis aux services préfectoraux ainsi qu'au système d'information de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

LE CONSEIL PREND ACTE

● Vote anticipé du quart des dépenses d'investissement

Pour permettre aux collectivités de disposer des crédits d'investissement disponibles, dès l'ouverture de l'exercice, et ainsi procéder au règlement de leurs prestataires, l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales autorise les organes délibérants à accorder, à leur exécutif, la faculté d'engager, de liquider et de mandater, jusqu'à l'adoption du budget primitif, les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et les crédits gérés dans les autorisations de programme).

Budget communal

Chapitre	Budget 2025	1/4 dépenses	Proposition 2026
20- Immobilisations incorporelles	55 000 €	13 750 €	5 000 €
204- Subventions d'équipement versées	100 000 €	25 000 €	25 000 €
21 - Immobilisations corporelles	1 202 500 €	300 625 €	300 000 €
23 - Immobilisations en cours	300 000 €	75 000 €	75 000 €
TOTAL GENERAL	1 657 500 €	414 375 €	405 000 €

Budget eau et assainissement

Chapitre	Budget 2025	1/4 dépenses	Proposition 2026
20- Immobilisations incorporelles	6 500 €	1 625 €	1 500 €
21 - Immobilisations corporelles	340 000 €	85 000 €	85 000 €
23 - Immobilisations en cours	1 000 000 €	250 000 €	250 000 €
TOTAL GENERAL	1 346 500 €	336 625 €	336 500 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● Modification du tableau des effectifs

Il est proposé d'augmenter le poste d'adjoint administratif du service des eaux à 24 heures hebdomadaires (contre 20 heures actuellement), compte tenu de l'instauration d'une seconde facturation dans l'année et par conséquent d'une augmentation de la charge de travail.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



LA MAIRIE

Votre nouvelle station d'épuration (STEP)

La STEP existante datant de 1972 a été réhabilitée en 1995. Ses performances épuratoires ne respectant plus le niveau de rejet imposé, il est nécessaire de procéder à la construction d'une nouvelle station. L'appel d'offres sera prochainement lancé.

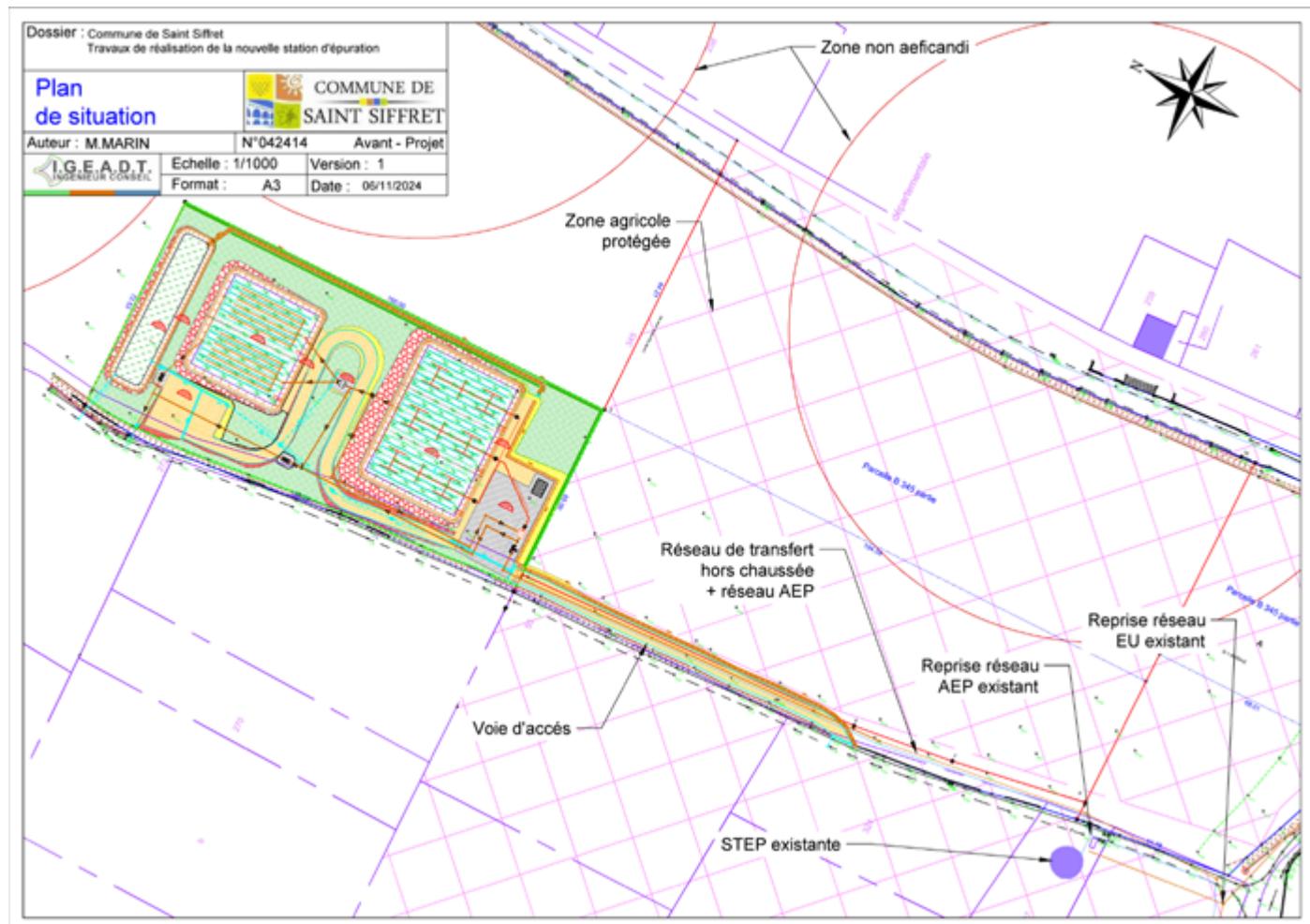
Le terrain envisagé pour accueillir la nouvelle installation se trouve en aval de la STEP existante. L'accès se fera également par le chemin des Oiseaux.

Le choix s'est porté sur la réalisation d'un nouveau système d'assainissement de type filtres plantés de roseaux à écoulement vertical, en capacité de recevoir les charges correspondant à 1 200 Équivalent-Habitant en basse saison, et 1850 Équivalent- Habitant en période de pointe estivale.

Ce procédé biologique à cultures fixées sur supports fins est basé sur la percolation des eaux usées au travers de massifs filtrants colonisés par des bactéries qui assurent les processus épuratoires. Les boues retenues en surface du lit par les racines (dites « rhizomes ») des roseaux sont déshydratées et compostées sur place grâce à l'action conjuguée des bactéries et des plantes et se réduisent petit à petit en terreau.

Ce système permet d'atteindre les niveaux de rejet proposés tout en offrant une gestion et un entretien simplifiés du fait de sa rusticité. Par ailleurs, il permet une bonne intégration des installations dans le milieu environnant.

Montant global estimatif de l'opération : 2 000 000 € TTC



LA MAIRIE Espace culturel

Depuis son ouverture en juin dernier, votre espace culturel a enregistré une fréquentation de 1 200 personnes !

Du mercredi au samedi, Mélanie entourée d'une équipe de bénévoles qui se relaient pour assurer les permanences d'ouverture de l'espace et l'animation des ateliers.

Un grand merci à : Annie, Pascale, Sylvie, Béatrice, Evelyne, Nicole, Brigitte, Catherine, Emmanuèle, Jacqueline, Laure, Sabine, Michèle, Maryse, Annie, Sophie, Hadrien, Mariké.



Nouveaux horaires d'ouverture à partir du 1^{er} janvier 2026 :

Lundi : FERMÉ

Mardi : FERMÉ

Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h

Jeudi : 14h - 18h

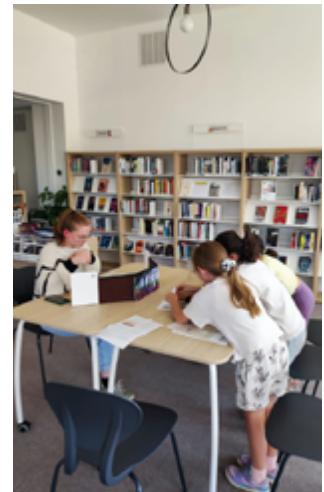
Vendredi : 14h - 18h

Samedi : 10h - 12h / 14h - 18h

Dimanche : FERMÉ

PRÉSENTATION DE L'ESPACE CULTUREL :

- Bibliothèque, intégrée au réseau des bibliothèques de la communauté de communes du Pays d'Uzès
- Espace pour les télétravailleurs
- Une ludothèque pour ceux qui aiment jouer aux jeux de société
- Poste de consultation informatique
- Programmation d'ateliers de partage de savoirs ouverts à tous
- Aide aux devoirs
- Aide aux numériques
- Cafés-débats
- L'heure des histoires
- Après-midis jeux de société, jeux de rôle, blind tests...
- Animations culturelles ponctuelles
- Accès WiFi



ATELIERS D'AIDE AU NUMÉRIQUE, LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

● Séance 1 – Module débutant : Découvrir les emails

Cette séance s'adresse aux personnes débutantes souhaitant comprendre les bases de l'email.

→ Contenu :

- Qu'est-ce qu'un email et à quoi ça sert ?
- Comment fonctionne une boîte mail
- Découvrir les fonctions de base
- Lire, envoyer et répondre à un email
- Créer et rédiger un mail simplement

● Séance 2 – Module intermédiaire : Mieux gérer ses emails

Cette séance est destinée aux personnes ayant déjà des bases et souhaitant aller plus loin.

→ Contenu :

- Bien écrire et structurer un email
- Envoyer des pièces jointes
- Trier et organiser sa boîte mail
- Savoir quels emails conserver
- Comprendre les spams et les risques liés à la sécurité



Les inscriptions pour les deux séances de l'atelier d'aide au numérique de Février 2026 sont ouvertes sur l'Espace Citoyen de l'Espace Culturel.

INSCRIPTIONS :

En ligne sur l'Espace Citoyen de l'Espace Culturel :

<https://mairiesaintsiffret.fr/evenements/>

Ou **Sur place**, à l'espace culturel



VOUS SOUHAITEZ ANIMER UN ATELIER ? PARTICIPER À UN ATELIER ?

Vous avez une passion, un talent que vous souhaitez partager ? Vous cherchez à découvrir ou apprendre quelque chose de nouveau ?

Vous pouvez proposer une aide ou un échange culturel, ainsi que découvrir les initiatives des autres membres, et réserver votre créneau en ligne !

⇒ <https://mairiesaintsiffret.fr/espace-culturel/>



Retrouvez toute l'actualité de l'Espace Culturel sur :
<https://mairiesaintsiffret.fr/infos-pratiques/espace-culturel/>
 Facebook : www.facebook.com/Mairiesaintsiffret
 Instagram : www.instagram.com/espace_culturel_saintsiffret

contact :
Mail : espace-culturel@mairiesaintsiffret.fr
Tél : 04.48.76.58.50

LA MAIRIE URBANISME

En 2025, le service de l'urbanisme a traité :

- 17 permis de construire
- 54 déclarations préalables
- 38 déclarations d'intention d'aliéner
- 26 certificats d'urbanisme

Nouveauté :

Le service de l'urbanisme vous accueille maintenant le **mercredi matin également, de 9h à 12h.**



LA MAIRIE WhatsApp

Restez connectés à l'actualité de votre village avec un nouveau moyen de communication simple, rapide et gratuit. Grâce à cette chaîne officielle, recevez directement sur votre téléphone :



Les dernières infos municipales



Les événements à venir



Les alertes urgentes

... et bien plus encore !



Un outil pratique et accessible à tous

WhatsApp, l'application de messagerie la plus utilisée au monde, propose désormais des chaînes publiques. Ce nouvel espace dédié vous permet d'accéder aux informations communales en quelques clics, sans encombrer vos discussions personnelles.



Où trouver la chaîne ?

Elle est située dans l'onglet "Actus" de WhatsApp. Contrairement aux conversations classiques, les abonnés ne peuvent pas commenter, mais peuvent réagir aux publications avec des emojis. Ce format assure une communication claire, fluide et respectueuse de votre confidentialité.

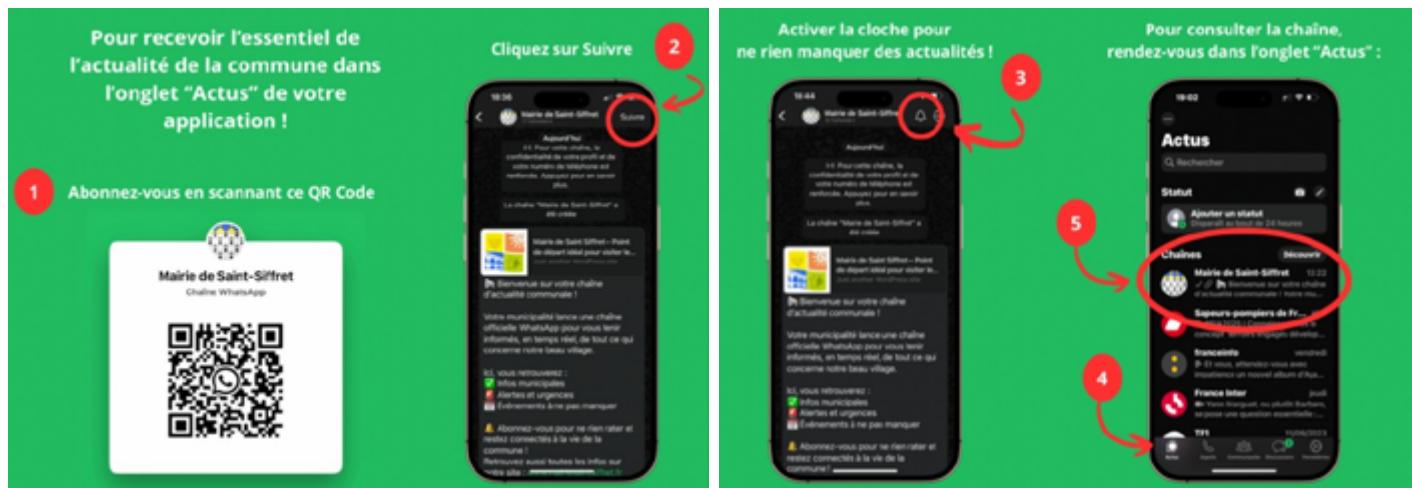


ASTUCE : Pensez à activer la cloche pour recevoir les notifications !



Comment s'abonner ?

Rien de plus simple :





ÉCOLE La Rentrée

L'année a bien commencé pour nos 65 écoliers : ils sont 20 en maternelle avec Caroline Witkowski et Judith Roussel, 19 en CP-CE1-CE2 avec Lucie Caparros, 26 en CM1-CM2 avec Caroline Jehan, qui assure également les missions de directrice. Sans oublier les deux AESH, Brigitte et Chloé, présentes une partie de la semaine.

Tout ce petit monde poursuit le projet pluriannuel autour de la biodiversité : au programme, plantations diverses, hôtels à insectes, observation des oiseaux...

Le partenariat continue cette année avec l'école de Saint-Maximin, dans le cadre du dispositif national Les Fabriques à Musique. Sous la houlette de Nicolaï Della Guerra, de la compagnie LETO, les élèves travaillent à l'écriture d'un conte qu'ils mettront en musique avec l'artiste. Une représentation aura lieu au printemps.

Les élèves de primaire de Saint-Siffret et de Saint-Maximin partageront également trois jours de voyage scolaire à Saint-Michel l'Observatoire, tandis que nos maternelles passeront une journée à Méjannes le Clap.



En décembre, les enfants de maternelle sont allés visiter le moulin à huile d'Uzès. Après la visite des installations, ils ont pu ramasser eux-mêmes quelques sacs d'olives, découvrant ainsi une belle tradition artisanale locale.

La sortie de Noël leur a permis cette année d'aller au cinéma : les plus petits ont visionné « La fanfare de Noël », tandis que les primaires ont vu « Panique à Noël ».

Enfin, grand changement cette année : tous les élèves de primaire bénéficieront de la toute nouvelle piscine du pays d'Uzès. Chaque enfant suivra dix séances de piscine.

Encore une belle année en perspective grâce aux enseignantes, au personnel de la mairie et à tous les intervenants ! Merci à eux !

ENVIRONNEMENT

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

Notre château nous protège des incendies.

Face au réchauffement climatique qui augmente le risque d'incendies, le SDIS a fait l'acquisition d'un système de vidéo détection permettant de détecter et de localiser rapidement les départs de feu grâce à un réseau automatisé de surveillance.

Ce dispositif qui est installé majoritairement au sommet des châteaux d'eau dominant les massifs forestiers, permet de détecter les feux naissants dès la première détection de fumée. Les secours sont ainsi immédiatement informés, permettant des interventions rapides et efficaces.

Une surveillance sans faille. À mesure que les caméras filment, l'intelligence artificielle embarquée analyse les images. Elle sait reconnaître un départ d'incendie et le localiser. Les informations s'affichent sur les écrans des pompiers. Un logiciel entraîné à reconnaître un incendie grâce à des algorithmes qui mémorisent des milliers d'images.

Préserveons notre beau village, soignons notre nature.....





QUOI DE NEUF DEPUIS CET ÉTÉ ?



UN COUP DE NEUF POUR L'ABRI-BUS DU ROND-POINT DE L'ÉCOLE

Des dégradations constatées sur les tuiles de la toiture de l'abri-bus présentaient un risque pour la sécurité des enfants. Des travaux ont donc été réalisés afin de réparer les dégâts et de redonner un aspect plus soigné au crépi.

Les inscriptions gravées sur les parois par les jeunes ont été volontairement conservées, en tant que témoins de leur passage et souvenirs pour les futurs collégiens et lycéens.

RÉDUCTION DE LA VITESSE SUR LA ROUTE DE SAINT-MAXIMIN

La création du nouveau trottoir dans le virage situé entre les ronds-points de l'école et de l'espace Briargues a permis de sécuriser le cheminement des piétons le long de la route de Saint-Maximin, tout en contribuant à la réduction de la vitesse des véhicules.

Un plateau ralentisseur a également été aménagé à l'intersection de la route départementale et du chemin des Pins. Il sera prochainement complété par l'installation de radars pédagogiques.

L'ensemble de ces dispositifs vise à réduire significativement la vitesse des automobilistes sur cette portion de route départementale.

Coût des travaux = 96 400 €
(dont 24 200 € de subvention)

TRAVAUX RÉALISÉS À L'ÉCOLE

Durant l'été, divers travaux de réparation et de rafraîchissement ont été réalisés, notamment sur les peintures extérieures. Les murs du préau des enfants ont été entièrement ré-enduits et repeints.

Par ailleurs, un nouveau défibrillateur est en cours d'installation, en remplacement de l'équipement existant.

CAMPAGNE DE DÉBROUSSAILLEMENT EN BORDURE DES RUES DU VILLAGE

Dans plusieurs secteurs de la commune, la circulation des piétons sur les trottoirs ainsi que le passage des camions du SICTOMU devenaient difficiles en raison de la végétation envahissante.

Une importante campagne de débroussaillement a donc été engagée afin de rabattre la végétation empiétant sur le domaine public.

Pour rappel, il appartient aux propriétaires dont les terrains jouxtent les voiries communales d'assurer l'entretien régulier des végétaux débordant sur les trottoirs et la chaussée.





FIN DES TRAVAUX DE LA SALLE COMMUNALE DE L'ANCIENNE ÉCOLE

Après de nombreuses années d'inoccupation et plusieurs mois de travaux, la salle communale de l'ancienne école est à nouveau ouverte au public.

Cette rénovation complète a permis de redonner vie à un bâtiment chargé d'histoire, grâce à des travaux d'envergure comprenant : la rénovation énergétique, la mise aux normes incendie et électriques, ainsi que l'installation d'une plateforme élévatrice destinée aux personnes à mobilité réduite.

Coût des travaux = 170 000 € TTC
(dont 87 000 € de subvention)

ENTRETIEN ANNUEL DES VOIRIES COMMUNALES

Cet automne, de nombreuses voiries communales ont fait l'objet de travaux d'entretien, pour un montant total de 38 000 € TTC.

Selon les secteurs, ces interventions ont consisté en la réparation de nids-de-poule ou en la réfection complète de certains linéaires de chaussée. (Fonds Vert et Région)

LA RÉFECTION DES RUES DU VIEUX VILLAGE S'ACHÈVE

Engagée depuis plusieurs années, la réfection des rues du vieux village se poursuit. La seconde partie de la traversette ainsi que la rue du Soureillan ont été aménagées en béton désactivé.

Compte tenu des dernières intempéries, ces travaux se poursuivront en ce début d'année avec la finition en béton désactivé des rues du Soureillan et sous l'Arc, puis la reprise en enrobés jusqu'au croisement avec la route de Saint-Maximin.

Coût de l'opération : 107 000 € TTC

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR DE L'ESPACE BRIARGUES

L'ensemble de l'éclairage extérieur du parking et des façades de l'espace Briargues a été remplacé par de nouveaux points lumineux à LED, plus performants et économes en énergie.

Coût de l'opération : 3 000 € TTC



CULTURE ET FESTIVITÉS

Un 14 Juillet en musique

Après le discours de bienvenue de Dominique Vincent accompagné de Nathalie Fabié, première adjointe et l'hymne national entonné par toute l'assistance, un repas concocté par le traiteur Duhamel a fait frémir nos papilles. Puis Limousine blues a enchanté le public en puisant, entre autres, des morceaux dans le répertoire de Muddy Waters, figure du blues Américain et pionnier du blues de Chicago. De nombreux danseurs bercés par des mélodies envoûtantes ont accompagné les musiciens jusque tard dans la nuit.

La Marseillaise mais pourquoi ce nom ?

Dans la nuit du 25 au 26 avril 1792, Claude-Joseph Rouget de Lisle, à la suite de la déclaration de guerre de la France à l'empereur d'Autriche, composa un morceau qu'il intitula "Chant de guerre pour l'armée du Rhin". Nous sommes en avril 1792, et la Patrie est en danger. Très vite, le chant se répand comme une traînée de poudre dans les armées révolutionnaires. En juillet de la même année des troupes venues de Marseille entrent dans Paris et chantent à pleine voix le Chant de guerre pour l'armée du Rhin. Les Parisiens n'en connaissent pas le nom, mais savent qui le chante : des Marseillais. La Marseillaise était baptisée, et deviendra hymne national le 14 juillet 1795.



CULTURE ET FESTIVITÉS

Un bijou pas si fantaisiste que cela

Béatrice Andurand a organisé en décembre, à la bibliothèque, un atelier éphémère de création de bijoux fantaisie.

Le bijou fantaisie ne brille pas par hasard. Elaborer un bijou c'est un travail de précision, ce sont des perles qui roulent, des fils qui s'emmèlent plus vite qu'une paire d'écouteurs au fond d'un sac, c'est une attention de tous les instants. Le bijou fantaisie c'est un art en soi, le moyen à la portée de tous de prouver un amour, une amitié, une intention particulière....

Offrir un bijou fantaisie, qui plus est confectionné par soi-même, a beaucoup de sens, et pas seulement pour une question de prix :

- **Pour le symbole plutôt que la valeur**

Un bijou fantaisie transmet une intention, une émotion ou un message. Ce qui compte, c'est l'attention portée à la personne, pas le prix du métal.

- **Pour le style et l'originalité**

Le bijou fantaisie permet plus de créativité : couleurs, formes, matières, tendances. On peut vraiment choisir quelque chose qui correspond à la personnalité de la personne.



- **Pour oser sans risque**

Il est parfait pour tester un style, suivre une mode ou porter une pièce audacieuse sans crainte de trop investir.

- **Pour toutes les occasions**

Anniversaire, remerciement, fête, petit geste spontané... Le bijou fantaisie s'offre facilement, même sans événement particulier.

- **Pour changer selon les tenues**

Comme ils sont plus accessibles, on peut en avoir plusieurs et les assortir à différentes tenues ou humeurs.

Merci Béatrice, rendez-vous au prochain atelier qui deviendra, nous l'espérons, un peu moins éphémère....



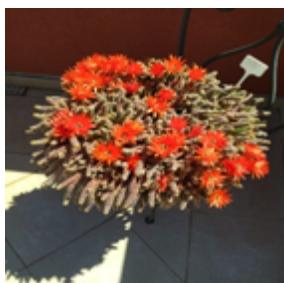
CULTURE ET FESTIVITÉS

Le Troc de Plantes d'automne

Que de chemin parcouru depuis sa création par Nicole DEFOSSEZ. Ce troc de plantes est arrivé à maturité et rencontre aujourd'hui un vif succès.

Le troc d'automne a attiré une trentaine de personnes qui ont trouvé leur bonheur dans des boutures, des graines, des bulbes et des plantes. Le troc de plantes, ce n'est pas seulement échanger des boutures ; c'est aussi le plaisir de se rencontrer et de partager un moment ensemble. Venir les mains vides ne constitue pas un crime, l'accueil sera le même et vous pourrez repartir avec le végétal de votre choix.

Le groupe WhatsApp a pris de l'ampleur et l'on s'échange les bonnes idées du jour :



"Ca va devenir comme ça une Cactus Cornichon"

Les philodendrons, les monstera, les succulentes, les cactées, les syngoniums, les tradescantia, les bégonias, les pétunias, les photinias, les iris, les hosta, les heuchera vous donnent rendez-vous au printemps prochain...

CULTURE ET FESTIVITÉS

Le Forum des Associations

Un grand merci à toutes et à tous et à toutes pour ce beau forum des Associations qui s'est tenu en septembre au foyer Broche. Un moment chaleureux, avec de nombreux visiteurs et des associations présentes partageant leurs activités et donnant ainsi envie de s'engager pour cette nouvelle année.

Les démonstrations de Zumba, de Hip Hip Hop ainsi que les stands des différentes associations ont suscité le plus vif intérêt, générant ainsi un grand nombre d'inscriptions pour un panel d'activités enrichi au fil des années : du tennis à la pétanque en passant par le yoga, des cours de dessin, de violon, de danse, de poterie, de tricot, de théâtre, d'animations musicales, d'organisation de festivités en tout genre. Le dynamisme de nos Associations rend notre commune de plus en plus attractive.

Bravo à tous les bénévoles et à tous les participants. Nous sommes fiers de notre village.



Retrouvez les coordonnées des associations sur le site de la mairie : <https://mairiesaintsiffret.fr/>

CULTURE ET FESTIVITÉS Jurassic trail

La course des déguisés a lancé les festivités dans une ambiance festive et originale. Juste avant le départ officiel, les spectateurs ont pu assister à un moment aussi drôle qu'impressionnant : la course des coureurs déguisés. Les participants du Jurassic ont formé une haie d'encouragements pour applaudir les célèbres T-Rex costumés. Courir vêtu d'un costume de dinosaure n'est pas chose facile, mais les participants ont relevé le défi avec enthousiasme et bonne humeur, pour le plus grand plaisir du public. Après cette animation, les coureurs sont allés se changer afin de prendre le vrai départ.

Au total, 600 coureurs se sont ensuite élancés sur un parcours exigeant de 18 kilomètres, comprenant 500 mètres de dénivelé positif. Le tracé incluait le passage emblématique par la bosse du T-Rex, redoutée mais incontournable. Le passage par le centre du village a également été très apprécié. Cette année, l'arrivée offrait un spectacle inédit : les coureurs franchissaient la ligne en traversant la gueule d'un T-Rex géant, une expérience mémorable.

L'association Raid Attitude, accompagnée de tous ses bénévoles, a ainsi réalisé une superbe édition 2025, saluée par l'ensemble des participants et des spectateurs



CULTURE ET FESTIVITÉS Cérémonie du 11 novembre

Aux côtés de M. le Maire, Mme Nathalie Fabié, 1^{ère} adjointe, a lu le message de Madame La ministre des Armées et des anciens combattants. A leurs côtés, des élus, des enfants du CME et de l'école, le capitaine Arnaud Carliez, chef de gendarmerie d'Uzès, et de nombreux habitants. Tous ont partagé ce moment de mémoire et d'unité.

Le message de Madame la ministre des Armées a rappelé la force d'âme et l'espérance qui animent notre pays : la mémoire des sacrifices passés qui nourrit notre engagement pour la paix, la liberté et la dignité humaine. Souvenons-nous toujours que la République se construit sur la reconnaissance, le courage et la solidarité.

Le devoir de mémoire est aussi un devoir de transmission : expliquer aux jeunes générations ce qui s'est passé, comment la guerre a bouleversé l'Europe et pourquoi la paix est précieuse.



Le devoir de souvenir du 11 novembre n'est pas seulement un hommage : c'est une volonté collective de comprendre le passé pour construire un avenir pacifique.

En se souvenant de la violence extrême de la guerre, la cérémonie du 11 novembre rappelle l'importance de préserver la paix, de lutter contre les conflits et de défendre les valeurs démocratiques.



COUP DE PROJECTEUR LE CENTAURE D'UZES

LE CENTAURE D'UZES peut-être, mais Saint Siffretois sûrement.

Que vous rêviez d'un galop digne d'un film ou que vous soyez juste venu pour câliner le poney le plus mignon de la terre, vous êtes au bon endroit. Que vous soyez cavalier débutant, expert ou simple admirateur de crinières au vent, préparez-vous à entrer dans un univers où les bottes sont boueuses et où les carottes disparaissent mystérieusement. Ici, l'aventure commence avec un hennissement et se termine souvent par un poney qui vous regarde fièrement.

Nous sommes Onyx, Bène, Calamity, Cacao, Nesquik et Magique et nous avons l'honneur de vous présenter notre centre équestre ainsi que ceux qui le dirigent : intéressons-nous d'abord à Jean Luc le Lyonnais qui a évolué dans le monde de l'édition, bien loin des équidés, ce qui lui a permis de voyager dans le monde entier. La Direction Générale de son entreprise étant située Place aux herbes, il est tombé sous le charme de notre belle région et a décidé en 2000 de venir s'installer à Saint Siffret, chemin des planes. Quelques années ont passées et à l'âge de 35 ans Jean Luc est devenu hippophile. Il a décidé d'acquérir en 2006 le club du Centaure dans lequel officiait Céline la Normande qui dès l'âge de 4 ans monte à cheval et qui a poursuivi sa passion en obtenant son diplôme de monitrice d'équitation. Jean Luc de son côté n'est pas en reste puisqu'il obtient, auprès des haras nationaux, le diplôme de moniteur d'attelage. Au fil des années les deux associés, grâce à leur professionnalisme et à leur dynamisme, ont développé rapidement leur activité : l'école d'équitation sous la responsabilité de Céline regroupe la section poneys et la section chevaux et propose de nombreuses activités (Cours collectifs, Cours particuliers, Compétitions et coaching, stages et animation par thème, randonnée et bivouac et enfin pour ce qui concerne les diplômes le passage des galops). L'école d'attelage sous la responsabilité de Jean Luc, créée en 2020, a nécessité un effort d'investissement important en matériels et en formations spécifiques de 5 chevaux. Tous les types d'attelage sont représentés : attelage solo, attelage 2 roues et attelage 4 roues. L'école d'attelage propose les mêmes activités que l'école d'équitation. Ces deux écoles bénéficient d'infrastructures adaptées et modernes : un manège de 450 m² couvert, un manège de 1200 m² à l'abri de la pluie et du soleil, une grande carrière en sable de 3000 m² pour le saut d'obstacle, une carrière en herbe, 15 boxes sur structure béton avec système de rafraîchissement par brumisation ainsi que des paddocks de détente.

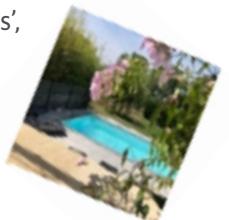


Le Centaure d'Uzès est le seul club du Gard qui a obtenu les deux labels qualité décernés par l'école Française d'attelage et l'école Française d'équitation. En 2025 le club a été doublement honoré par le titre de champion de France de "Trec en Attelage" décerné à Jean Luc ainsi que par le trophée des clubs de "la diversification des activités équestres" récompensant ainsi le Centaure pour la richesse de ses activités.

Le club propose également l'hébergement de chevaux appartenant à des particuliers incluant des séances de travail et d'entraînement.

Enfin un hébergement destiné aux humains, les "Centauroines", composé de 5 chambres d'hôtes incluant un petit déjeuner aux flocons d'avoine....(www.lescentaurines.com)

Onyx, Bène, Calamity, Cacao, Nesquik et Magique vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026, impatients de vous recevoir. "Allez, on vous laisse : nous avons un cours à donner. Les humains ont encore besoin d'un peu de dressage."



ASSOCIATIONS

Les Amis de l'Âge d'Or



L'Association "Les Amis de l'Âge d'Or", toujours très active, est ouverte à toutes et à tous. Elle vous propose, tout au long de l'année, son programme d'activités courantes, les ateliers Tricot - Chant - Chorale - les balades et les grandes manifestations, avec le Marché de Noël, toujours animé et chaleureux, le Festival de Soupes à venir, le dimanche 8 février 2026, au foyer W. Broche.

Les Amis de l'Âge d'Or sont particulièrement heureux et ravis d'avoir pu retrouver leur salle (dédiée à l'Association "L'Âge d'Or" de St Siffret depuis 1990), en patientant gentiment depuis presque 6 ans, salle rénovée par la municipalité courant 2025. La journée "Portes ouvertes", le 27 novembre, a accueilli de nombreux visiteurs, intéressés par les activités proposées, puis se sont retrouvés autour d'un buffet de douceurs très appréciées. Dès janvier 2026, nous vous donnons rendez-vous dans notre salle pour de nouvelles activités : le K.Pop (animé par Maya), la généalogie (animée par Serge), l'atelier "bien-être" (animé par Gérard). Nous espérons créer une activité "Bridge", très prochainement, au sein de notre Association.

Dans l'attente de se retrouver, nous vous souhaitons tout le meilleur, tout au long de l'année 2026 !!

Amicalement.



La Présidente : **Béatrice COLOMBIER**
Contact : 06 49 51 89 30

ASSOCIATIONS

Hip Hip Hop

Depuis sa création en 2006, l'école de danse Hip Hip Hop offre un enseignement de qualité dans une ambiance conviviale.

Son objectif est de promouvoir la danse hip-hop, mais aussi favoriser l'épanouissement de ses élèves.

L'association a eu une fin d'année riche en rendez-vous et en émotions !

Le 25 octobre, nos danseurs ont été sur la scène de l'Ombrière lors de l'événement Session Style – qualifications Europe, pour un show d'ouverture de l'événement qui a été un véritable succès .

Puis, le 28 octobre ,dans le cadre du Mois du Hip-Hop, une rencontre conviviale a été prévue :au programme, cercles, démonstrations et battles pour célébrer ensemble la culture hip-hop.

Elle a également participé au grand flash mob organisé par la municipalité d'Uzès sur le titre mythique Thriller, à l'occasion d'Halloween , mais aussi au Téléthon , afin de récolter des fonds tout en partageant la passion de la danse. Prochainement ,la traditionnelle soirée de Noël , où les enfants auront la joie de présenter leur travail à leurs parents...



Des événements sont en préparation, notamment en janvier où un Battle se prépare sur Saint Siffret et promettent de belles surprises. Notre association est prête à vous faire vibrer et à vous amuser encore.

**Pour plus d'informations,
contactez l'association Adil Boulabat au 0616440871
ou Charlotte Hermestroff**



ASSOCIATIONS

Entente Bouliste des Garrigues de l'Uzège

Cette 4^{ème} année d'existence de notre club montre maintenant son ancrage dans la vie de notre village. Avec ses 120 adhérents cette année, nous sommes fiers d'avoir organisé de nombreux concours mensuels, tournois internes, trophée de quartiers, au sein du club, mais aussi régulièrement des concours ouverts à tous, jeunes ou moins jeunes. Il est à noter que parmi ces 120 membres nous comptons 25 % de joueurs venus de St Maximin et des villages avoisinants qui participent largement à la bonne ambiance.

L'EBGU c'est d'abord du plaisir : plaisir de jouer aux boules, plaisir de rencontres et plaisir autour de moments de convivialité chaleureux.

L'année 2026 est déjà là, avec des terrains rénovés par nos soins récemment et un nouveau calendrier de rencontres que nous vous présenterons lors de notre Assemblée Générale qui se tiendra courant février 2026. L'occasion de nous retrouver pour un nouveau départ d'une saison qui fera la part belle à la convivialité et aux échanges sportifs.

Le bureau de l'EBGU vous souhaite de passer de très agréables fêtes de fin d'année !

Meilleurs vœux à tous !



Le bureau de l'EBGU

E-mail : ebgu.bureau@gmail.com
www.facebook.com/EntenteBoulisteGarriguesUzege

ASSOCIATIONS

L'association Peinture et Arts plastiques

Une rentrée réussie pour l'Association Peinture et Arts Plastiques.

C'est avec plaisir que les membres ont retrouvé leurs cours cette année, avec beaucoup de nouveautés.

À la **peinture à l'huile** tous les adhérents sont de retour pour bénéficier des compétences nouvelles d'Emeline, qui fait l'unanimité pour sa pédagogie, ses trouvailles et sa patience.

Pour l'**Aquarelle** qui compte déjà 5 nouveaux membres, Elena les initie à des techniques innovantes (sel, papier plastique...), même les débutants apprécient leur progrès en une seule séance.

Pour les **cours pour Enfants**, l'association a encore quelques places. Cette année c'est Elena, professionnelle de l'animation en arts plastiques pour enfants qui les encadre. Assidus et appliqués ils aiment retrouver leurs amis et présenter leurs créations à leurs parents.

Horaires :

Peinture à l'huile chaque lundi de 14.30 à 17.00

Aquarelle 2 mercredi par mois de 10.00 à 12.00

Cours pour enfants 2 mercredi par mois de 14.00 à 15.30



Christian Ruscica

06.80.64.24.57

asso.peinture30@gmail.com

ASSOCIATIONS

Tennis club de la Pinède

Le Tennis Club La Pinède, un esprit sportif et convivial

Fort de ses 90 adhérents, le Tennis Club de Saint-Siffret s'impose comme un lieu incontournable de rencontre et de partage au sein du village. Notre école de tennis, qui accueille cette année 30 élèves, poursuit son développement avec l'ambition d'offrir à chacun un apprentissage de qualité dans une ambiance chaleureuse, comme lors de la fête de Noël que nous avons organisée pour les enfants le 13 décembre.

Souhaitant renforcer encore la convivialité au sein du club, nous mettons en place de nouvelles animations accessibles à tous. Parmi elles, les « matinées du club », organisées chaque mercredi et samedi matin. Ces rendez-vous informels permettent aux joueurs de tous niveaux de jouer ensemble, de trouver de nouveaux partenaires et surtout de faire connaissance dans un esprit détendu.

Le club continue ainsi de grandir, porté par l'énergie de son nouveau comité et la volonté de rassembler autour du plaisir du jeu.

Renseignements :

Corinne Owieczka, Présidente - 07 66 30 28 56



ASSOCIATIONS

Association Sport et Détente

Une nouvelle année est bien engagée pour notre association. Notre centaine d'adhérents participe à nos différents cours : Zumba Sentao, Gym douce, Renforcement musculaire et une nouveauté qui rencontre un vif succès, la Danse en ligne.

Le premier trimestre s'achève et déjà deux événements se sont déroulés cet automne : participation au forum des associations avec une démo de nos Zumbettes sous la houlette de Paula Guerra et notre vide greniers d'automne, rendez-vous incontournable, moment de rencontre, d'échange et festif. Merci au groupe musical Les Olives Noires avec Gérard et Daniel qui ont assuré l'animation.

Nous terminons l'année par notre traditionnel Réveillon de la Saint-Sylvestre qui d'année en année rencontre toujours un vif succès.

2026 sera une année importante pour notre association qui vient de fêter ses 30 ans d'existence ! Pour l'occasion nous avons programmé notre soirée annuelle le Samedi 11 Avril, moment festif à ne pas manquer !

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année !

La présidente Christine DAVAL - 06 72 61 59 26

Facebook : Sport et Détente Saint-Siffret ; **mail :** sportetdetentesaintsiffret@gmail.com





ASSOCIATIONS

Comité des fêtes

Assemblée Générale du Comité des Fêtes

Chers habitants de Saint Siffret,

Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous pour son Assemblée Générale annuelle, moment clé pour l'avenir de nos animations.

- Vendredi 15 janvier 2026
- 19h30
- Parc de la Péran (salle communale en cas de mauvais temps)

À l'ordre du jour :

- Bilan des activités et des finances de l'année 2025.
- Échanges et questions ouvertes à tous.
- Projets et calendrier pour 2026.
- Pot de l'amitié offert.

Votre présence est essentielle ! Que vous soyez un ancien, un nouveau résident ou simplement plein d'idées, venez contribuer à la vie festive de Saint-Siffret. C'est l'occasion de partager vos envies et, pourquoi pas, de nous rejoindre activement.



Nous comptons sur vous pour construire ensemble une année 2026 riche en événements et en convivialité !

Comité des Fêtes de Saint-Siffret

Pour tout renseignement: Comité des fêtes et d'animations de Saint Siffret

À très bientôt !

Contact : comitefetesaintsiffret@gmail.com

Et sur Facebook :

Comité des fêtes et d'animations de Saint-Siffret

ASSOCIATIONS

APE

Une école qui vit, grâce à ceux qui la font vivre !

Cette année, nous avons commencé par l'essentiel : nous rencontrer. La journée offerte à Green Park dès septembre a permis de créer très vite des liens avec les nouveaux parents et enfants, dans un climat de convivialité qui ne nous a plus quittés.

Les rendez-vous qui ont suivi ont naturellement prolongé cet élan. Halloween, la vente de sapins et la fête de Noël au foyer ont été autant d'occasions de se retrouver, de partager et de faire ensemble. La collecte solidaire, dont les cadeaux ont été déposés à Carémeau le 24 décembre, nous rappelle aussi que la vie de l'école s'inscrit dans une solidarité plus large.

Si ces moments fonctionnent si bien, c'est parce que les parents jouent pleinement le jeu. Donner un coup de main, proposer une idée, participer, être simplement présents : cette implication est la vraie richesse de cette APE, et nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui s'engagent, régulièrement ou ponctuellement.

L'année 2026 s'inscrit dans la même dynamique, avec plusieurs rendez-vous qui rythmeront la vie de l'école et du village : le Loto du 1^{er} février (pour lequel nous recherchons activement des lots), le carnaval de l'école le 13 mars, la



chasse aux œufs de Pâques en avril, le voyage scolaire des cycles 2/3 et l'expédition à la ferme du cycle 1, le défi sans écran et l'atelier LEGO, le vide-grenier et la kermesse.

Au-delà des événements, ce qui se construit, c'est une école portée par ses familles. Une école qui vit, qui rassemble et qui donne envie. Cette énergie collective est précieuse, et elle participe pleinement à l'avenir de notre école au cœur du village.

Nous continuerons à faire vivre cette dynamique, avec simplicité, engagement et enthousiasme, pour les enfants.

Renseignements :

Quentin Lardeau, Président – 06 75 33 47 69

INTERCOMMUNALITÉ EPTB Gardon

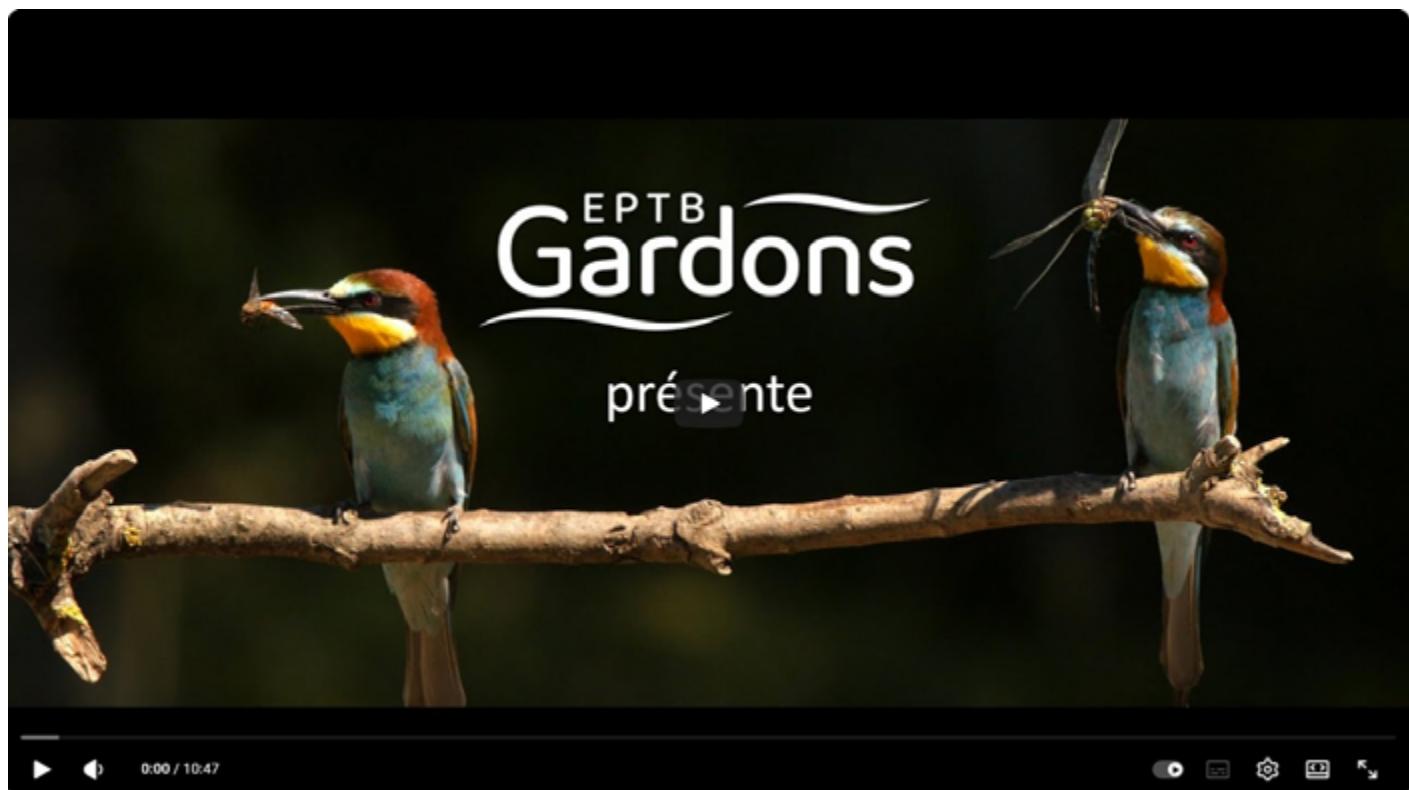


J'ai le plaisir de vous annoncer la sortie de notre film « A la découverte du bassin versant des Gardons ». Tourné au cours de l'été et de l'automne 2025, il a été réalisé par Yannick GOUGUENHEIM (Image & Rivière) et Robert LUQUÈS (Calune Productions), deux vidéastes de talent, spécialistes des images subaquatiques, terrestres et aériennes (drone).

Le film est désormais accessible sur notre chaîne YouTube :

<https://www.youtube.com/channel/UCbUPhX1-tyn2hPbbvx7xo6Q>,

ainsi que sur notre site web : <https://www.les-gardons.fr/bassin-versant/photos-et-videos/film-sur-le-bassin-versant>.



Nous vous invitons également à visiter notre nouvelle page web dédiée aux ressources pédagogiques de l'EPTB Gardons : <https://www.les-gardons.fr/eptbgardons/nos-ressources-pedagogiques>. Vous y trouverez des liens vers nos livrets (dont le nouveau Livret de l'eau & la rivière composé de fiches thématiques), vers nos vidéos, notre exposition photo et bien d'autres choses !

Si vous ne l'avez déjà fait, n'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook et à en partager les contenus. Vous êtes nos relais les plus précieux pour faire connaître nos missions de service public au plus grand nombre !

En vous souhaitant une bonne découverte de nos nouveaux outils de communication,

Veuillez agréer Mesdames, Messieurs l'expression de mes salutations distinguées,

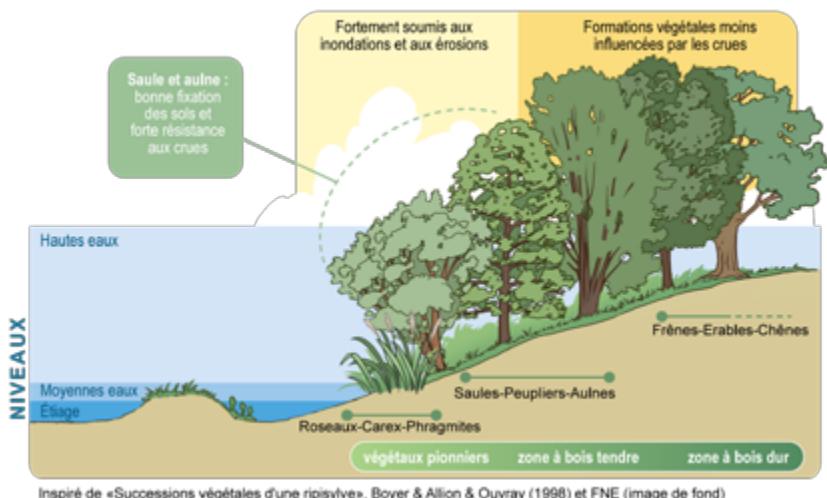
Max ROUSTAN
Le Président de l'EPTB Gardons



L'entretien du cours d'eau

Les conseils des techniciens de rivière de l'EPTB Gardons

Selon le Code de l'environnement, le propriétaire d'une parcelle située en bord de rivière est réglementairement tenu d'entretenir régulièrement le cours d'eau.



Et oui, **le propriétaire riverain est aussi propriétaire des berges** du cours d'eau et porte donc la responsabilité de leur entretien ! Si besoin, il peut demander l'appui du syndicat de rivière compétent localement (comme ici l'EPTB Gardons), qui pourra le conseiller et intervenir, en fonction du caractère d'intérêt général, de son plan de charge et du degré d'urgence.

Concrètement, que dois-je faire si je suis propriétaire riverain ?

En fait, **il s'agit avant tout d'enlever tout ce qui pourrait gêner l'écoulement** lors d'une montée des eaux ! On retire les arbres qui poussent dans le lit mineur ou qui menacent de tomber dans le cours d'eau : ceux qui penchent trop, les arbres trop âgés ou ceux qui sont déjà morts.

La présence d'arbres morts dans la ripisylve est tout à fait normale. C'est un milieu en constante évolution. Ils offrent des abris à de nombreuses espèces (chauves-souris, oiseaux, loutres...) et c'est aussi une source de nourriture (insectes qui mangent le bois par exemple). Il ne faut intervenir que si

l'arbre menace de gêner l'écoulement à court ou moyen terme. On le coupe alors proprement, à la tronçonneuse, en évitant le traitement mécanique à l'épareuse qui déchiquette les arbres et propage les maladies.

Il faut également retirer les embâcles (accumulation naturelle de matériaux solides, tels que le bois mort, apportés par les eaux), notamment à l'amont des ponts. Dans les petits cours d'eau et **si c'est vraiment nécessaire, on débroussailler aussi** la végétation herbacée ou arbustive et les ronces qui se développent dans le lit du ruisseau.

Quand et à quelle fréquence dois-je intervenir ?

On intervient préférentiellement **du 15 septembre au 1^{er} mars**, période pendant laquelle le milieu est moins vulnérable. On évite ainsi la période de reproduction des oiseaux. Les arbres coupés cicatrisent également beaucoup mieux à cette période (hors montée de sève). **La fréquence d'intervention dépend de la végétation.** Si elle est stable et en bonne santé, il peut se passer plusieurs années entre deux entretiens. Si la végétation est jeune, pas encore bien installée, il faut intervenir tous les ans, voire tous les 2 ans.

Pourquoi est-ce une « fausse bonne idée » de tout couper ?

En coupant toute la végétation des bords de cours d'eau, **on se prive des services essentiels qu'offre naturellement la ripisylve** : tels que la stabilisation des berges (il y a moins d'érosion) ou l'ombrage (il y a moins de végétation dans le cours d'eau et donc moins de travail d'entretien, et la qualité des eaux est meilleure). Il faut aussi garder en tête qu'**une zone coupée à blanc se verra rapidement envahie** par des espèces végétales pionnières ou invasives, qui vont demander un entretien beaucoup plus régulier !

Quelques bons gestes à retenir !

- **Quand vous abatsez un arbre** : coupez-le au ras du sol, conservez la souche et les racines (stabilisation de la berge)
- **Gardez préférentiellement les essences les plus adaptées** (peuplier, saule, aulne, frêne)
- **Préservez les arbres les plus jeunes**
- **Conservez certains arbres morts** en retrait de la berge, qui ne risquent pas de tomber dans l'eau (abris pour la biodiversité)
- **Réalisez des coupes sélectives** pour favoriser le développement d'une végétation diversifiée (essences et classes d'âge variées)

LE VILLAGE

Au cœur de l'histoire

7ème épisode

Dans notre épisode précédent (l'ère Romaine), nous avons évoqué la réputation et la notoriété grandissante de notre région. De cet « aura », il en est résulté une forte activité architecturale au moyen âge à partir du 5 ème siècle, comme la création du duché historique, sa cathédrale Saint-Théodorit et ses ruelles pavées. Elles offrent un cadre authentique pour revivre le Moyen Âge. Les visiteurs découvrent un patrimoine riche, des bâtiments médiévaux aux légendes locales, Le Duché est une imposante construction dont les origines militaires apparaissent par son donjon, la Tour Bermonde (12e siècle), ses remparts et ses tours d'angles. Sa façade Renaissance est un véritable bijou architectural. Le Jardin Médiéval et les visites guidées permettent d'approfondir les connaissances sur la botanique, l'architecture et les pratiques médiévales. Uzès et Saint Siffret deviennent ainsi un lieu de découvertes culturelles permanentes, bien au-delà de l'événement, alliant loisirs et apprentissage historique comme le cœur historique de Saint-Siffret, avec ses rues étroites, ses belles maisons restaurées avec un respect certain de l'authenticité. Il donne à notre village un charme tel que personne ne saurait résister. L'église romano-byzantine (fin XIe siècle : voûtes en berceau, abside semi-circulaire à l'intérieur nef de 2 travées, chapelles rajoutées formant transept, polygonale à l'extérieur : chapiteaux feuillagés ; sacristie 19ème et la fabuleuse statue de légende historique du « Dieu Cornu », pièce culturelle majeure de l'âge archaïque (-5'000 av JC)... A Saint Siffret, il est aussi un « juge » avec les paumes ouvertes en guise de balance des âmes... ». Une exposition lui sera consacrée début 2026 en retracant sa signification millénaire... et la naissance des religions depuis la représentation pariétale.

Michel FAUPEL



LES BONS MOTS DE MICHEL

- ▶ C'est beau, l'Hérault
- ▶ C'est bien la retraite même si on n'a plus "l'effet salaire"
- ▶ C'est bien d'être costaud. Il y a des armoires à glace qui ne sont pas forcément commodes
- ▶ À cette époque-ci, il vaut mieux être poli et s'taire
- ▶ On est comme on naît
- ▶ Avec l'âge, la mémoire me fait des faux
- ▶ Les contraventions sur les pare-brise sont des amendes à lire
- ▶ La vie, ce n'est pas toujours un compte de fait
- ▶ Les Crocos de Nîmes sont sanctionnés par la Haute Autorité du foot professionnel. Je pense que la ligue a tort.

- ▶ Le bonheur, ça se cultive. Les happy-culteurs vous le diront.
- ▶ Si vous passez par Liège, vous n'éviterez pas les bouchons.
- ▶ Aux Canaries, le temps est paraît-il toujours serein.
- ▶ La tour de l'horloge de Saint Siffret, un des rares tableaux qui donne l'heure exacte deux fois par jour.
- ▶ Je connais des cloches qui ont du mal à raisonner...
- ▶ Je n'ai pas besoin de l'estime des gens qui n'ont pas la mienne.
- ▶ Les pompiers, ce sont quand même des gens qui vivent sur une grande échelle.

**Extraits des "Perles à rebours"
de Michel Fournier**



SECRET DE CUISINE

Border tart

Tarte écossaise aux raisins secs et aux noix.

Une tarte fine très simple. La recette est écossaise et plus précisément des bords de mer réputés pour ses tartes sucrées.

PRÉPARATION & CUISSON :

Préparation : 20 minutes

Cuisson : 30 minutes

INGRÉDIENTS pour 4 personnes :

Pâte brisée sucrée :

150 g de beurre - 50 g de sucre - 225 g de farine - 1 œuf

Garniture :

1 œuf-75 g de sucre roux - 50 g de beurre fondu -

2 càs de vinaigre blanc - 115 g de raisins secs -

25 g de noix hachées

INSTRUCTIONS :

Pâte brisée sucrée :

- Mettre le beurre et le sucre dans le mixeur, ajouter la farine et l'œuf.
- Mixer jusqu'à obtenir une pâte homogène.
- Laisser au réfrigérateur avant de l'utiliser.

Garniture :

- Préchauffer le four à 190° (th5).



- Mélanger l'œuf, le sucre et le beurre fondu ensemble.
- Ajouter le vinaigre, les raisins et les noix hachées.
- Étaler la pâte sur un moule à tarte.
- Versez la préparation et bien l'étaler.
- Mettre au four 30 minutes.
- Sortir du four et laisser refroidir au moins 30 minutes.

Servir la tarte fine froide ou bien tiède avec un peu de crème fraîche.

Tribune de l'opposition

Nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour cette Année 2026!

*Nathalie Rayssiguier Béatrice Colombier
André Sauton*



Naissances

BAZIN Adèle,
BAZIN Suzanne,
CHABRIER REYNAUD Adèle,
EL KATI Firdaws,
MERINO DE GRIMOÜARD Anouk

Ils nous ont quitté

CHAPON Madeleine,
ELOI Jacques,
GRANAT Isabelle,
MERCIER-BALAZ Alexandre,
MICHOUX Pierre,
OHRESSER Marthe,
PRESBITERO- BRACCO Dario,
REY Maud ,
TASSET Madeleine,
THIERRY Isabelle

ADRESSES ET NUMÉROS UTILES



HORAIRES MAIRIE

Les bureaux sont ouverts au public les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 14h à 17h et le mercredi matin de 8 h à 12 h.

Service Urbanisme :
les lundis, jeudis et vendredis de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h.

Service de l'eau

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h

Site internet de la Mairie :
<https://mairiesaintsiffret.fr/>

Pour toute information, vous pouvez nous contacter directement par :

Téléphone : 04 66 22 20 64

Email : contact@mairiesaintsiffret.fr

NUMÉROS D'URGENCE

Communauté de Communes Pays d'Uzès

04 66 03 09 00

Urgences médicales : 15

Pompiers : 18 ou 112

Centre anti-poison (situé à Marseille)

04 91 75 25 25

Violences Femmes Info : 3919

Gendarmerie : 04 66 22 54 66

EDF sécurité dépannage : 0810 333 030

GDF intervention d'urgence ou odeur de gaz : 0810 433 030

Hébergement d'urgence : 07 83 34 80 62 (avant 18h – ouvert à partir 2 novembre)

Lieu accueil : rue Bourançon à Uzès

ACTEURS DE SANTE

► **Dr KIND Alain : Médecin généraliste**
Espace Briargues
04 66 58 93 63 (Uniquement sur Rdv)

► **Cabinet d'infirmières**
Espace Briargues St Siffret
06 49 75 58 18

► **Cabinet kinésithérapie et ostéopathie**
Espace Briargues St Siffret
04 66 22 39 30

► **M. ATTIGUI Abdelkader : Ostéopathe**
Chemin des Aires St Siffret
06 23 81 50 99

► **Mme MELANO.COSTAMAGNA : Orthophoniste**
Chemin des planes St Siffret
04 66 74 24 75

► **Nutrition santé et sportive :**
Patricia Crouzet
Infirmière libérale
Domaine du Mas de Joncquet
06 26 45 64 06

S.I.C.T.O.M.U

Collecte et traitement des ordures ménagères : 04 66 22 13 70

Déchetterie d'Uzès :

Du lundi au dimanche

04 66 22 32 70

Déchetterie de Vallabrix :

Mardi, mercredi, vendredi et samedi

04 66 22 89 32

Jour de collecte le mardi

© 2026 Mairie de Saint-Siffret - Tous droits réservés

Directeur de publication : Dominique Vincent

Responsable communication : Olivier Law

Conception : ALCO - Graphisme : Studio Ekodesign

Crédits photos : Mairie de Saint-Siffret, Unsplash

Imprimerie : Top Office

